



**ANIMATION HIVERNALE – EVEIL ATHLE
TRIATHLON POUSSIN(E)S**

Dimanche 11 mars 2018
Stade Jules Ladoumègue

Commission des Jeunes : cdj@parisathle.fr

Mise en place du jury : 13h00

Horaires	"Kid Athlé" - Eveils
13h30	Echauffement
14h00	Ateliers athlétiques par équipe de 10 : 1) 30m* 2) Pentabond 3) Medecin Ball* 4) Atelier Vortex 5) Longueur* 6) Initiation perche 7) Relais épingle <i>*Ces ateliers feront l'objet d'une « mesure de la performance » qui sera passée à la table de cotation. Un classement des équipes sera établi à la fin des épreuves.</i>
15h45	Goûter et remise des récompenses

Le Kids' Athlé des Eveils Athlé :

Le Kid' Athlé est une compétition par équipe. Ces équipes sont mixtes et comportent au maximum 10 athlètes. Pour les clubs ayant moins de 10 athlètes, des équipes regroupant différents clubs seront constituées sur place.

Mise en place du jury : 15h30

Triathlon - Poussin(e)s						
Horaires/Groupes	POM G1	POM G2	POM G3	POF G1	POF G2	POF G3
16h00	30m	Longueur	Poids	30m	Longueur	Poids
	Longueur	Poids	30mH	Longueur	Poids	30mH
18h00	Poids	1000m	Longueur	Poids	1000m	Longueur
18h30	Fin					

Le triathlon des Poussin(e)s :

- Les athlètes devront être échauffés pour commencer leurs épreuves à 16h.
- La hauteur des haies est de 0,65m pour les Poussins et 0,50m pour les Poussines.
- Le poids se fera avec des engins de 2kg.
- Le nombre d'essais sur place sera déterminé en fonction du nombre de participants.

Règlement de la compétition

Engagements

- Les engagements des Eveils et des Poussins se font via un fichier excel disponible sur le site du Comité **à partir du dimanche 4 février 2018**, à envoyer sur la boîte engagements@parisathle.fr, au plus tard avant le **dimanche 4 mars 2018 à 23h45**.
- Aucun engagement sur place ne sera accepté.
- Les modifications d'épreuves sont possibles, à condition que le nombre d'épreuves et le triathlon formé correspondent au règlement.
- Tout athlète non licencié la veille de la compétition ne pourra PAS participer à la compétition.

Jury

- Les clubs **doivent inscrire 1 juge ou aide-technique pour 7 athlètes engagés** et **communiquer** leurs noms au Comité de Paris **au plus tard le dimanche 4 mars 2018 à 23h45** via le lien **d'inscriptions des jurys**, disponible sur le site du Comité.
- Les clubs ayant engagé moins de 7 athlètes doivent inscrire au minimum 1 juge ou aide- technique. **!! Tout club ne remplissant pas cette condition expose l'ensemble de ses athlètes à ne pouvoir prendre part aux championnats !!**

Nombre d'épreuves

Tous les athlètes s'inscrivant à la compétition s'engagent à participer à l'ensemble des épreuves.

La participation à 1 seule épreuve, notamment chez les Poussins, ne sera pas acceptée.